



Communiqué

Inscriptions au

Baccalauréat professionnel (BCP)
Brevet professionnel (BP)
Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
Certificats de Spécialisation de niveau 3 et 4 (CS)

Session 2025

Le Rectorat de l'Académie de la Guyane communique :

Le registre des inscriptions aux examens professionnels sera ouvert pour les **candidats individuels et les établissements privés hors contrat**.

Du **Mercredi 06 novembre 2024 à 08h00**
Au **Vendredi 06 décembre 2024 à 12 heures**

Les inscriptions seront prises uniquement par internet à l'adresse suivante :

SERVEUR D'INSCRIPTION CYCLADES
<https://candidat.examens-concours.gouv.fr>

Les pièces justificatives sont à retourner **au plus tard le mercredi 18 décembre 2024** par voie dématérialisée.

Les candidats scolarisés dans les lycées professionnels, les centres de formation d'apprentis habilités ou affectés dans les centres de formation habilités s'inscriront pendant la même période avec leurs établissements respectifs.